



La Ville de Châteauguay souhaite pourvoir le poste temporaire (30 semaines, pour le début mai) suivant :

## **ARBORICULTEUR**

### **DESCRIPTION SOMMAIRE :**

L'arboriculteur exécute tous travaux comportant l'émondage, l'abattage et l'entretien des arbres et des arbustes. Il contribue à la meilleure conservation des arbres et des arbustes et assure un aspect agréable et harmonieux. Examine les arbres et arbustes et détermine le traitement approprié. Abat les arbres, débite déchiquette le bois et le charge dans un camion. Suggère des recommandations à son supérieur concernant les méthodes de conservation, d'entretien ou d'abattage. Fournit des explications et des conseils aux contribuables qui en font la demande. Conduit un véhicule motorisé pour les déplacements, opère un engin élévateur à nacelle ou tout autre équipement utilisé en arboriculture.

### **QUALIFICATIONS:**

- Posséder un DEP en arboriculture – élagage jumelé à une (1) à deux (2) années d'expérience;
- Formation et capacité à opérer un engin élévateur de nacelle est obligatoire;
- Connaissance des techniques sécuritaires de travail;
- Être autonome et débrouillard;
- Sens de l'observation et capacité à déceler les anomalies des arbres et des arbustes;
- Capacité à travailler avec peu de directives pour organiser le travail de l'équipe;
- Travail exigeant une bonne condition physique et une aptitude à travailler en hauteur;
- Bilinguisme constitue un atout.
- Posséder un permis de conduire classe 3 valide (mention F, frein à air)

La rémunération est établie en fonction de la convention collective en vigueur. Parmi les candidats répondant aux exigences, la Ville de Châteauguay considère prioritairement les candidats ayant leur résidence principale et habituelle sur le territoire de la Ville de Châteauguay.

**(Veuillez noter que seules les candidatures retenues pour une entrevue feront l'objet d'un suivi).**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature accompagnée d'une photocopie des diplômes requis, au plus tard **le 18 avril 2021**, à l'adresse suivante :

<https://ville.chateauguay.qc.ca/carriere/faire-carriere-ville>

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.